AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C0471
FR0011726835-FS0189

23 février 2018

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 février 2018, la société Sommerville Investments B.V.[1] (Muiderstraat 9, 1011PZ, Amsterdam, Pays-Bas) a déclaré avoir franchi en baisse, le 20 février 2018, les seuils de 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ hors marché.

[1] Contrôlée par la société Temasek Holdings (Private) Limited, elle-même contrôlée par le Ministère des Finances de Singapour.